



AGROALIMENTAIRE

Contacter la FGTA-FO :

> Christian Crétier
Secrétaire fédéral
Tél : 01 40 52 85 23
Courriel : christian.cretier@fgta-fo.org

> Corinne Gosselin
Déléguée syndicale centrale
06 51 90 16 87

Paris, le 29 septembre 2014

LA FGTA-FO DÉNONCE LES LICENCIEMENTS CHEZ PERNOD

Alors que le gouvernement s'obstine à donner de l'argent aux employeurs et à alléger les charges des entreprises sans contreparties, la direction de Pernod licencie des salariés tout en profitant de l'argent public bien qu'elle réalise des profits importants.

Christian Crétier, secrétaire fédéral en charge du secteur, dénonce cette pratique qui consiste à bénéficier du CICE, des allègements de charge, du pacte de responsabilité, et licencier dans le même temps dans le cadre d'un PSE contenant des mesures d'accompagnement minimales pour le reclassement. Comment parler de pacte de «responsabilité» dans un tel cas de figure ?

Force Ouvrière se dit prête à défendre par tous les moyens ses revendications chez Pernod :

- Zéro licenciement ;
- Des mesures d'accompagnement dignes d'un groupe comme Pernod pour les salariés touchés.

Force Ouvrière, syndicat majoritaire, exige que le dialogue social soit au cœur du projet. Si aucun accord ne voit le jour, une action n'est pas exclue. La FGTA-FO soutiendra ses adhérents et l'ensemble des salariés.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

www.fgtafo.fr